

**Province de Québec
Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 14 mai 2012 à 20 h 00* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Madame la conseillère *Jeannine Descôteaux* et messieurs les conseillers *Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières*, sous la présidence de monsieur *André Descôteaux*, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Micheline C. Laforce, directrice générale, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

SONT ABSENTES

Mesdames les conseillères Micheline Descheneaux et Mélanie Fontaine.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2012-05-099

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 avril 2012 ;
04. Adoption des comptes payés et à payer ;
05. Période de questions ;
06. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Nomination d'un vérificateur;
07. Entente relative à la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-St-François – Autorisation de signatures ;
08. Tonte de pelouse 2012 – Prise en considération des soumissions reçues;
09. Arrosage extérieur contre les insectes – Prise en considération des soumissions reçues ;
10. Amélioration du réseau routier – Prise en considération des soumissions reçues ;
11. Gestion des bouées sur la rivière St-François – Soumission pour l'installation et l'enlèvement des bouées 2012, 2013 et 2014 ;
12. Ponts et ponceaux – Prise en considération des soumissions reçues ;
13. Camp de jour – Autorisation de paiement ;
14. Avis de motion – Règlement concernant le commerce de prêteurs sur gages, de marchands d'effets personnels et de marchands de bric-à-brac sur le territoire de la Municipalité de Pierreville ;
15. Avis de motion – Règlement sur les animaux applicable par la Sûreté du Québec ;
16. Ordinateur bureau municipal – Autorisation d'achat ;
17. Mât pour drapeau extérieur – Autorisation d'achat ;
18. ClicRevenu et Sécur – Attribution de code d'accès ;
19. Parc Lafrenière – Autorisation d'achat de tables à pique-nique et de bancs ;
20. Cyclothon familial du 24 juin 2012 – Autorisation de fermeture des chemins publics ;
21. Rue Lefebvre – Autorisation de branchement à notre réseau ;
22. Indication de non stationnement – Coin Principale – rang de l'île – Secteur Notre-Dame;
23. Chemins privés – Achat de panneaux ;
24. Zone industrielle – Achat d'enseigne;
25. Parc Lafrenière – Achat de plaque commémorative ;
26. Fondation du cancer du sein – Achat de bulbes de tulipes ;
27. Dérogation mineure – Dossier, 10, chemin des Pins (Serge Jutras) ;
28. Dérogation mineure – Dossier, 23, rue Daneau (Marie-France David) ;
29. Fédération québécoise des municipalités – Adoption du projet de loi no.14 ;
30. Jeux du Québec-Hiver 2015 – Appui à la candidature de Drummondville ;
31. Challenge 255 – Autorisation de dévier la circulation – route 132 ;
32. Départ Jeunesse – Appui financier ;
33. Chevaliers de Colomb de Pierreville – Demande d'aide financière- Fête nationale des québécois ;
34. Relais pour la vie de St-François-du-Lac – Demande de commandite ;
35. Réseau Biblio - Hommage à Chantale Bellamy ;
36. Circuit Vitalité – Approbation du parcours ;
37. Association des pêcheurs du lac St-Pierre – Demande de commandite ;
38. Pompe – Autorisation de réparation ;
39. Permis de construction ;
40. Dépôt des états, des revenus et des dépenses au 30 avril 2012 ;
41. Varia ;
42. Documents déposés ;

- 43. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
- 44. Période de questions ;
- 45. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du 10 avril 2012

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du 10 avril 2012, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2012-05-100

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 10 avril 2012 et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 11 mai 2012 ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-05-101

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la directrice générale à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Micheline C. Laforce*, directrice générale / secrétaire-trésorière pour la municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2012.

Micheline C. Laforce,
Directrice générale/secrétair-trésorière

Déboursés directs

1	2964	ADMQ - Colloque annuel 2012 - R.2012-04-088	517.39 \$
2	2965	Centre action bénévole Lac St-Pierre - Aide fin. - R.2012-04-092	150.00 \$
3	2966	Clinfo.com-Achat 1000 min.mise à jour site Int- R.2012-04-089	1 149.75 \$
4	2967	L'annonceur - Publicité Bas St-François affaires - R.2012-04-093	74.73 \$
5	2968	OMHP - Ajust.quote-part 2011 suite états financ - R.2012-04-094	229.00 \$
6	2969	Soldi Inc. - Les serres René Fontaine (rue Principale)	2 475.11 \$
7	2970	Soldi Inc. - Distribution Brunet (rue Principale)	34 297.33 \$
Sous-total des factures déjà payées			38 893.31 \$

Kilométrage,dépenses payées avec salaire

1	x	Micheline C. Laforce -	- \$
2	x	Michèle Latraverse -	- \$
3	x	Guylaine Courchesne -	- \$
4	x	Isabelle Tougas - Déplacement d'avril	6.32 \$
5	x	Lyne Bertrand -	- \$
6	x	Guy Descheneaux -	- \$
7	x	Sylvain Bardier - Déplacement d'avril	18.00 \$
8	x	Richard Fontaine - Bottes	137.96 \$
9	x	Éric Traversy - Carte d'appel	28.74 \$
Sous-total des factures déjà payées			191.02 \$

Prélèvements automatiques

1	x	Bell Canada - Avril	1 468.64 \$
2	x	Cogeco cable - Internet Notre-Dame Avril	63.18 \$
3	x	Hydro-Québec - Avril	7 149.08 \$
4	x	Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. Avril	6 751.52 \$
5	x	Receveur général du Canada - Remise D.A.S. Avril	2 735.98 \$
6	x	Sogetel - Internet bibliothèque Avril	18.34 \$

7	x	Télu Mobilité - Avril	48.05 \$
8	x	Visa Desjardins - Frais de déplacement	123.05 \$
Sous-total des factures déjà payées			18 357.84 \$

Fournisseurs

1	2971	9092-1024 Qc Inc. - Égout Pville 51 Paul-Comptois (caméra)	611.67 \$
2	2972	Alain Traversy Enr. - Rép. quais, soudure bancs +affiche soccer	1 287.72 \$
3	2973	Beaulac Nicole - Réunion CCU 2 mai 2012	25.00 \$
4	2974	Cantin & fils Ltée - 24 manilles pour bouées	867.56 \$
5	2975	CRSBP Centre-du Québec, Lanaudière et Mauricie - Étiquettes	16.53 \$
6	2976	Champagne Jean-Paul - Location entrepôt mai	250.00 \$
7	2977	Com. scolaire Riveraine - Remb taxe scolaire mat. 5209-63-5978	404.47 \$
8	2978	Corporation des fleurons du Québec - 3e versement adhésion	382.87 \$
9	2979	Courchesne Clovis - Aide financière insc.hockey 2011-2012	108.75 \$
10	2980	Descoteaux André - Déplacements d'avril	148.50 \$
11	2981	Desmarais Martin - Boulons & écrous bancs et affiche soccer	32.56 \$
12	2982	Dépanneur Pierreville - Essence	565.10 \$
13	2983	Dépanneur Beau-soir - Diesel	102.30 \$
14	2984	Échelle C.E. Thibault Inc - Réparation échelle 24'	466.71 \$
15	2985	Emco - Clé et valves pour compteurs d'eau	302.41 \$
16	2986	Équipements Raydan - Main et lubrifiant pour remorque	44.14 \$
17	2987	Excav.M.Lauzière - Égout Pville 51 Paul-Comptois (creusage)	365.06 \$
18	2988	FQM - Frais de transport pour étalonnage détecteur	11.73 \$
19	2989	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation	24.00 \$
20	2990	Garage P. Dufresne - Pose pneu Ford Ranger, rép. crevaison roue remorque	143.43 \$
21	2991	Gauthier Serge - Réunion CCU 2 mai 2012	25.00 \$
22	2992	Groupe Info Plus - Réparation trouble DVR (ordinateur sec. adm.)	183.96 \$
23	2993	Imprimerie de la rive sud Ltée - Fourniture de bureau	443.80 \$
24	2994	Jean-Paul Blanchard - Service conteneur 2012-03 à 2012-04	319.76 \$
25	2995	L'Annonceur - Appel d'offres réfection de pavage	331.99 \$
26	2996	Laboratoire d'analyses S.M. - Analyses d'eau des étangs et neige usée	346.08 \$
27	2997	Lachapelle Vincent - Aide financière inscription hockey 2011-2012	58.75 \$
28	2998	Les ent. d'électricité - Interventions, réparations diverses & vérifications	2 160.52 \$
29	2999	Les éditions juridiques FD - MAJ tech prat officiers municipaux	94.50 \$
30	3000	Les pétroles Hubert Gouin & Fils - Huile à chauffage pour l'église	4 257.50 \$
31	3001	Lettrage Odanak - Lettrage pour panneaux affiche soccer	114.98 \$
32	3002	Matériaux et surplus Lefebvre - Fourniture pour soccer, 2 classeurs	1 807.40 \$
33	3003	Mégaburo - Fournitures de bureau et lecture compteur	780.45 \$
34	3004	Neopost Canada - Frais de poste	50.30 \$
35	3005	N. Bardier-dern.vers déneige sect. N.-Dame,planter 2 poteaux soccer	2 553.38 \$
36	2006	Oxygene Sorel-Tracy - Location annuelle gaz, oxygène & acétylène	419.45 \$
37	3007	Patrick Morin - Fournitures diverses et petits outils	1 020.02 \$
38	3009	Portes de garage Courchesne - Réparation porte du garage	137.97 \$
39	3010	Prodec équipements sanitaires - Fourniture d'entretien	414.49 \$
40	3011	Protection incendie CFS Ltée - Entretien annuel des extincteurs	199.49 \$
41	3012	Publications CCH - Renouv reg mun,code mun,lois princ & compl	707.70 \$
42	3013	Quais Bertrand - Vinyl et pièces de plastique pour quais	432.08 \$
43	3014	Québec municipal - Adhésion pour service Internet 2012	158.10 \$
44	3015	Régie I.A.E.P.Bas St-Francois - Eau du 06-03-2012 au 15-04-2012	12 869.60 \$
45	3016	RIGID de Bécancour-Nicolet-Yamaska - 5e quote-part	5 703.75 \$
46	3017	RIGID du Bas St-Francois - 5e quote-part	7 660.00 \$
47	3018	Régie d'inc. P'Ville - 2e Q-P, B.Marin (feu), M.Côté (feu), G. Bonneville (feu)	22 015.67 \$
48	3019	Remorquage P. Verville - Transport et mise à l'eau plates formes quais	270.18 \$
49	3020	RTL excavation - 47.2 tonnes de pierre et terre noire	624.77 \$
50	3021	Rouillard & frères inc - Fournitures	31.71 \$
51	3022	Sieber Colombe - Remb. 2 inscriptions et 1 chandail de soccer	80.00 \$
52	3023	SSQ - Fond de retraite remise d'avril 2012	2 355.48 \$
53	3024	Traversy Stéphane - Capture de 3 castors	180.00 \$
54	3025	Vacuum D.L. - Égout Pville 51 Paul-Comptois (laver la conduite)	370.20 \$
55	3026	Vidal Maurice - Réunion CCU 2 mai 2012	25.00 \$
Sous-total des factures à payer			75 364.54 \$

Total des factures du mois			132 806.71 \$
-----------------------------------	--	--	----------------------

05. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de question débute à 20h02 et se termine à 20h10.

06. PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL –Nomination d'un vérificateur

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports nous a versé pour l'entretien 2011 de notre réseau routier local, une compensation au montant de 64 442 \$;

CONSIDÉRANT que cette compensation distribuée vise l'entretien courant et préventif du rang St-Joseph ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes ;

CONSIDÉRANT qu'un vérificateur externe doit s'assurer que les interventions et les coûts identifiés par la municipalité à l'annexe A du rapport de reddition de comptes soient exacts et par le fait même, il doit présenter dans les délais signifiés l'annexe B dûment complétés ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-05-102

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que *madame Line Boisvert* de la firme *Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.* soit nommée vérificatrice externe pour le dépôt de la reddition des comptes annexe B « Rapport de vérificateur » ;

QUE ce rapport devra être effectué au même moment que la vérification de nos livres comptables pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Comptabilité et vérification » 02 130 00 413

07. ENTENTE RELATIVE À LA RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS-ST-FRANÇOIS – Autorisation de signatures

CONSIDÉRANT que la Régie de gestions des matières résiduelles du Bas-St-François, recommande d'approuver l'entente présentée lors d'une séance d'information aux municipalités membres, tenue le 23 avril 2012 ;

CONSIDÉRANT que nos représentants ont pris connaissance de cette nouvelle entente et en approuvent son contenu ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-05-103

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, *madame Micheline C. Laforce*, ainsi que le maire, *monsieur André Descôteaux* à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville l'entente relative à la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-St-François ;

QUE cette nouvelle entente fait partie intégrante de la présente résolution.

08. TONTE DE PELOUSE 2012 – Prise en considération des soumissions reçues

CONSIDÉRANT les invitations transmises par la municipalité à deux entrepreneurs de la région, pour l'entretien des pelouses à différents endroits de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions a eu lieu le mardi, 8 mai à 11h00, au bureau municipal ;

CONSIDÉRANT que les deux soumissions reçues semblent être conformes aux exigences apparaissant au formulaire fourni par la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de retenir les services d'un entrepreneur soit pour une période de trois(3) ans ou simplement pour un(1) an.

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues sont les suivantes :

Stéphane Traversy	contrat d'un an	:	12 000 \$
	contrat de trois ans	:	36 400 \$
Nicolas Précourt	contrat d'un an	:	9 200 \$
	contrat de trois ans	:	27 600 \$

2012-05-104

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat de la tonte de pelouse, au plus bas soumissionnaire conforme, soit *monsieur Nicolas Précourt*, au montant de 9 200 \$ pour une période d'un an;

QUE le montant total de la soumission, sera réparti en trois versements égaux comme suit :

Le 17 juillet 2012	-	3 067 \$
Le 11 septembre 2012	-	3 067 \$
Le 13 novembre	-	3 066 \$

QUE les travaux seront sous la supervision de notre inspecteur municipal, monsieur Guy Descheneaux ou en son absence, l'inspecteur adjoint monsieur Sylvain Bardier ;

ÉGALEMENT, la durée de ce contrat est conditionnel aux respects des exigences spécifiques de l'entente signée entre l'entrepreneur et la Municipalité de Pierreville, représentée par la directrice générale, madame Micheline C. Laforce.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Contrat pelouse-parc » 02 701 50 441 ; « Entretien- réparation Notre-Dame » 02 132 00 522 ; « Entretien salle Notre-Dame » 02 701 21 522, « Chalet des loisirs » 02 701 22 522

09. ARROSAGE EXTÉRIEUR CONTRE LES INSECTES – Prise en considération des soumissions reçues

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de retenir les services d'un entrepreneur, pour l'arrosage extérieur contre les araignées, des bâtisses appartenant à la municipalité, telles que spécifiées au document de soumission fourni aux entrepreneurs invités.

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues sont les suivantes :

Service E. R. Exterminateur, St-Nicéphore	-	776.08 \$ (taxes incluses)
Stéphane Traversy, Pierreville	-	490.00 \$ (taxes incluses)

2012-05-105

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat pour l'arrosage des bâtiments de la municipalité contre les araignées, pour l'année 2012, au plus bas soumissionnaire conforme, soit *monsieur Stéphane Traversy*, au coût de 490 \$ (taxes incluses).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Entretien et réparation-salles » 02 701 21 522 ; « Entretien et réparation – NDP » 02 132 00 522 ; « Entretien et réparation – Centre comm » 02 701 20 522 ; « Entretien et réparation – HV » 02 131 00 522

10. AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER – Prise en considération des soumissions reçues

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville a lancé un appel d'offres pour des travaux de pose de béton bitumineux sur les rangs de l'Île et St-Louis ;

CONSIDÉRANT que lors de l'ouverture publique des soumissions, qui a eu lieu le 8 mai dernier, à 11h00, au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville, six (6) entreprises ont déposés leur soumission, à savoir ;

- Construction DJL Inc.	:	124 969.16 \$ (taxes incluses)
- Construction & Pavage Portneuf	:	117 158.38 \$ (taxes incluses)
- Maskimo Inc.	:	106 241.50 \$ (taxes incluses)
- Construction & Pavage Boisvert	:	102 105.85 \$ (taxes incluses)
- Pavage Drummond	:	96 339.85 \$ (taxes incluses)
- Pagé Construction – Division Sintra	:	94 183.90 \$ (taxes incluses)

2012-05-106

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat pour les travaux d'asphaltage 2012 au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise *Pagé Construction – Division Sintra* pour un montant de 94 183,90 \$.

QUE les travaux devront être exécutés à l'intérieur de trente (30) jours suivant la date de prise en considération.

*Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« E/R chemins – ens. Pierreville » 02 320 00 529*

11. GESTION DES BOUÉES SUR LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS – Soumission pour l'installation et l'enlèvement des bouées 2012, 2013 et 2014

CONSIDÉRANT la copie de soumission reçue le 8 mai dernier, de l'entreprise *Excavations des Îles Inc.*, de Sainte-Anne-de-Sorel, en rapport avec la gestion des bouées sur la rivière St-François pour les années 2012, 2013 et 2014 ;

CONSIDÉRANT que la somme demandée pour l'année 2012 est de 10 450 \$ (taxes en sus) incluant la pose, l'enlèvement, l'entreposage et l'entretien des bouées sur la rivière St-François, avec une majoration de 5% par année pour les saisons subséquentes;

CONSIDÉRANT que les coûts engagés dans la gestion des bouées seront partagés à part égale entre la municipalité de St-François-du-Lac, la Communauté d'Odanak et notre municipalité;

2012-05-107

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer un contrat de trois(3) ans pour la gestion des bouées à *Excavation des Îles Inc.* au montant de 10 450 \$ (taxes en sus) pour 2012 ;

ÉGALEMENT, pour les années suivantes, d'autoriser une majoration de 5 % par année, soit :

- Pour l'année 2013	-	10 972,50 \$ (taxes en sus)
- Pour l'année 2014	-	11 521,13 \$ (taxes en sus)

QUE ce contrat est conditionnel à ce que la municipalité de Saint-François-du-Lac et la Communauté d'Odanak s'engagent à partager les coûts avec notre municipalité ;

D'AUTORISER la directrice générale à signer pour et au nom des trois communautés, l'entente entre les parties.

*Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Subvention – Bouées » 02 701 90 998*

12. PONTS ET PONCEAUX – Prise en considération des soumissions reçues

CONSIDÉRANT qu'il nous faut procéder à l'entretien de certains ponts et ponceaux sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT les coûts des soumissions reçues, à savoir :

- EMCO	:	17 698.38\$ (taxes incluses)
- Centre ponceau Courval	:	16 992.05\$ (taxes incluses)

2012-05-108

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat d'équipements au coût de 16 992,05\$ au *Centre ponceau Courval* afin d'effectuer l'entretien de certains ponts et ponceaux sur le territoire de la municipalité.

QUE la supervision de ces travaux sont à la charge de notre inspecteur municipal, monsieur Guy Descheneaux ou en son absence, l'inspecteur adjoint, monsieur Sylvain Bardier .

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Ponts- ponceaux – fosses » 02 320 00 520

13. CAMP DE JOUR – Autorisation de paiement

CONSIDÉRANT que par l'adoption de la résolution #2012-02-023, lors de notre séance régulière du 13 février dernier, la Municipalité de Pierreville, représentant la municipalité de Saint-François-du-Lac et la Communauté d'Odanak, a octroyé le contrat du camp à jour 2012, à *Camps AES, une division de Gestion Vincent et Limoges Inc.*, le tout conditionnellement à ce que les trois communautés au dossier soient en parfait accord avec la soumission déposée ;

CONSIDÉRANT que les dépenses totales d'opération seront partagées à parts égales entre les Municipalités de St-François-du-Lac, de Pierreville ainsi que la Communauté d'Odanak ;

CONSIDÉRANT que nous avons reçue l'approbation de la municipalité de Saint-François-du-Lac et de la Communauté d'Odanak dans ce dossier ;

CONSIDÉRANT que les inscriptions ont eu lieu permettant ainsi à GVL de nous produire la facturation totale pour la gestion complète du camps de jour et des inscriptions 2012 ;

2012-05-109

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver les trois déboursés qui seront effectués à *GVL – Gestion Vincent & Limoges inc.* selon les montants et dates de versements spécifiés aux factures qui nous ont été transmises par ce fournisseur, à savoir :

- Le 11 mai 2012	:	12 800 \$
- Le 13 juillet 2012	:	10 240 \$
- À la remise du rapport final et ou vers le 17 août 2012	:	2 560 \$

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Camp de jour dépense » 02 701 31 649.

14. AVIS DE MOTION – Règlement concernant le commerce de prêteurs sur gages, de marchands d'effets personnels et de marchands de bric-à-brac sur le territoire de la Municipalité de Pierreville

2012-05-110

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Sylvain Traversy* à l'effet qu'à une séance ultérieure du présent conseil sera présenté pour adoption, un règlement concernant le commerce de prêteurs sur gages, de marchands d'effets personnels et de marchands de bric-à-brac sur le territoire de la Municipalité de Pierreville.

15. AVIS DE MOTION – Règlement sur les animaux applicable par la Sûreté du Québec

2012-05-111

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Marcel Lavoie* à l'effet qu'à une séance ultérieure du présent conseil sera présenté pour adoption, un règlement sur les animaux, applicable par la Sûreté du Québec.

16. ORDINATEUR BUREAU MUNICIPAL – Autorisation d'achat

CONSIDÉRANT que l'ordinateur de l'adjointe administrative est devenu très lent occasionnant une perte de temps pour cette employée ;

2012-05-112

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat d'un ordinateur complet, garantie trois (3) ans, au coût de ± 1 114,97\$ (taxes en sus), en ajoutant les frais d'installation et de déplacement du technicien du *Groupe Infoplus*.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Entretien, équipement de bureau » 02 190 00 527.

17. MÂT POUR DRAPEAU EXTÉRIEUR – Autorisation d'achat

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville veut installer un troisième mât sur la bâtisse de l'hôtel de ville pour y accrocher le drapeau de notre municipalité ;

2012-05-113

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'acheter un mât de 18 pieds ainsi qu'un support de toit de la compagnie *TECNIMA inc.* selon la soumission m-10052012 pour un montant de 515 \$ (taxes en sus), transport non inclus.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Entretien-réparation – HV » - 02 131 00 522.

18. ClicREVENU et SEQR – Attribution de code d'accès

CONSIDÉRANT l'embauche d'une nouvelle adjointe aux finances, madame Lyne Bertrand en octobre dernier;

CONSIDÉRANT qu'il lui faut des codes d'accès pour les principaux programmes gouvernementaux;

2012-05-114

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale, madame Micheline C. Laforce à obtenir un code d'accès personnel à l'adjointe aux finances afin qu'elle puisse accéder aux divers programmes gouvernementaux.

19. PARC LAFRENIÈRE – Autorisation d'achat de tables à pique-nique et de bancs

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville s'est dotée d'un plan d'aménagement du Parc Lafrenière, situé sur la rue Ally de sa municipalité, qu'on appelait à l'époque, le plan d'aménagement du bord de l'eau ;

CONSIDÉRANT que ce plan d'aménagement représente plusieurs milliers de dollars, répartis selon notre capacité financière à chaque année lors de nos prévisions budgétaires ;

CONSIDÉRANT que lors de l'adoption de notre budget 2012, les membres de ce conseil ont approuvé un montant de 40 000 \$;

2012-05-115

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de quatre (4) bancs et trois (3) tables à pique-nique dont une pour personnes handicapées au montant total de ± 8 000\$ (taxes incluses) chez *Tessier Récréo-Parc*.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « aménagement du bord de l'eau » - 03 310 00 005.

20. CYCLOTHON FAMILIAL DU 24 JUIN 2012 – Autorisation de fermeture des chemins publics

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de faire les démarches nécessaires pour la tenue du Cyclothon familial 2012, en ce qui concerne l'utilisation des chemins publics lors de cette activité ;

2012-05-116

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que des demandes soient transmises à la Communauté d'Odanak ainsi qu'au Ministère des transports afin de demander l'autorisation d'utilisation et de fermeture temporaire des chemins publics appartenant à chacun d'entre eux, à savoir :

*Ministère des transports
Réserve d'Odanak*

*Rte 226 (Marie-Victorin, chenel Tardif et rue Principale)
rue Waban-Aki*

QUE des demandes soient également faites à la Communauté d'Odanak afin d'obtenir l'assistance de leur service de police afin bloquer le chemin public passant sur leur Réserve ainsi qu'à la Sûreté du Québec pour leur collaboration lors de la fermeture temporaire d'une partie de la route 226 pendant cet événement qui aura lieu le 24 juin prochain.

21. RUE LEFEBVRE – Autorisation de branchement à notre réseau

CONSIDÉRANT l'acquisition par madame Isabelle Jauvin d'un terrain vacant situé sur la rue Lefebvre de notre municipalité dans le but de procéder à la construction d'une résidence ;

CONSIDÉRANT que le service d'égouts, qui est à la charge du promoteur, n'est pas rendu à la limite du terrain de madame Jauvin;

CONSIDÉRANT que le promoteur doit déposer une demande au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour l'obtention d'un certificat d'autorisation pour le prolongement de l'égout de la rue Lefebvre à la limite du lot 902-33 du cadastre officiel de la paroisse de St-Thomas-de-Pierreville ;

2012-05-117

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le promoteur, monsieur Roger Letendre, à se raccorder sur notre système d'égouts existant afin de procéder aux travaux de prolongation de ce service jusqu'à la limite du terrain concerné, le tout à ses frais et conditionnellement à ce qu'il dépose à la municipalité le certificat d'autorisation émis par MDDEP ainsi qu'un plan d'une firme d'ingénieurs spécialisés ;

QUE les travaux devront être effectués sous la supervision de notre inspecteur municipal, monsieur Guy Descheneaux ou en son absence, l'inspecteur adjoint, monsieur Sylvain Bardier.

22. INDICATION DE NON STATIONNEMENT – Coin Principale-rang de l'Île – Secteur Notre-Dame

CONSIDÉRANT que durant la saison estivale, il est devenu problématique de circuler en toute sécurité près de la descente de bateaux, situé à l'intersection des rues Principale et de l'Île, dans le secteur de Notre-Dame;

2012-05-118

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat et l'installation de panneaux d'interdiction de stationner, à partir de la rue Principale jusqu'au 226 rang de l'Île, du côté de la rivière;

QUE le tout soit installé selon les normes en vigueur.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire «panneaux signalisation» - 02 355 00 640.

23. CHEMINS PRIVÉS – Achat de panneaux

CONSIDÉRANT la demande de citoyens du secteur Haut-de-la-Rivière pour l'installation de panneaux indicateurs concernant les chemins privés de cette zone, à savoir ;

- Chemin ROUILLARD ;
- Chemin GRÉGOIRE ;
- Chemin TRAVERSY.

CONSIDÉRANT que ces panneaux devront porter la mention « *chemin privé* » ;

2012-05-119

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de pancartes pour ces chemins au coût de $\pm 250\$$ (taxes en sus) et de les faire installer par nos employés.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Panneaux signalisation » 02 355 00 640

24. ZONE INDUSTRIELLE – Achat d'enseigne

CONSIDÉRANT que la municipalité désire annoncer la vente de ses terrains dans sa zone industrielle ;

CONSIDÉRANT que cette enseigne sera placée aux abords de la route 132 pour plus de visibilité ;

2012-05-120

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de donner le mandat de réaliser cette enseigne à *LETTRAGE ODANAK* pour un montant de $\pm 500.00\$$ (taxes en sus).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Zone industrielle commercial » 02 629 00 959

25. PARC LAFRENIÈRE – Achat de la plaque commémorative

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville désire installer une plaque commémorative dans le Parc-Lafrenière, situé sur la rue Ally de notre municipalité, afin de souligner la contribution des familles Lafrenière à l'industrie navale et rendre hommage aux membres de ces familles, établies jadis sur les rues Côte de l'église et Ally ;

2012-05-121

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyée par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de confier le mandat à *LETTRAGE GRIFFON Inc.*, pour la confection de cette plaque commémorative pour un montant de $1\,706.10\$$ (taxes en sus).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste « projet divers – autres » - 03 310 00 006.

26. FONDATION DU CANCER DU SEIN – Achat de bulbes de tulipes

CONSIDÉRANT l'initiative de la Fondation du Cancer du sein du Québec, concernant la vente de bulbes de tulipes, le tout rendu possible grâce à Botanix ;

CONSIÉRANT que les membres de notre conseil sont très sensibles à cette cause ;

CONSIDÉRANT que nous sommes présentement à procéder à la plantation de différents arbustes et plantes dans le cadre de l'aménagement du Parc Lafrenière ;

2012-05-122

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat d'une boîte de 100 bulbes de tulipes au coût de 36,99 \$ (taxes et frais de transport en sus) .

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « subventions organismes-divers » - 02 701 90 990.

27. DÉROGATION MINEURE – Dossier, 10, chemin des Pins (Serge Jutras)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure déposée par monsieur Serge Jutras, propriétaire du 10, chemin des Pins dans le secteur Notre-Dame pour l'installation d'une piscine, selon notre réglementation, en cour avant ;

CONSIDÉRANT que cette propriété longe la rivière St-François faisant en sorte que, dans la logique du propriétaire, sa cour avant est face à la rivière, alors que sa cours arrière est sur rue des Pins ;

CONSIDÉRANT que notre règlement d'urbanisme a comme définition pour une cour avant, ce qui suit : *espace s'étendant sur toute la largeur du lot compris entre la ligne de rue et une ligne tracée dans les prolongements du mur avant du bâtiment*, ce qui vient interdire à ce propriétaire d'installer sa piscine dans l'espace faisant face à la rue des Pins qui, en référence à notre règlement en vigueur, est la cour avant de cette propriété ;

CONSIDÉRANT que la présente demande ne portera pas préjudice à la vue des voisins immédiats ;

CONSIDÉRANT que la propriété du demandeur est entourée, d'un côté de la rivière et des autres côtés, de culture de maïs et d'arbres ;

CONSIDÉRANT le manque d'espace, pour une telle installation, entre la résidence et la rivière ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de notre Comité consultatif d'urbanisme par le dépôt de leur résolution #151-2012 aux membres de ce conseil ;

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont reçu tous les documents nécessaires à l'étude de ce dossier et affirment avoir pris connaissance de cette demande ;

2012-05-123

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte de la recommandation *FAVORABLE* du comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Pierreville et d'accepter de ce fait, la demande de dérogation mineure déposée par monsieur Serge Jutras visant l'installation d'une piscine hors terre de 24 pieds sur la cour avant de son terrain du 10, chemin des Pins dans le secteur Notre-Dame ;

28. DÉROGATION MINEURE – Dossier, 23, rue Daneau (Marie-France David)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure déposée par madame Marie-France David, propriétaire du 23, rue Daneau dans le secteur Notre-Dame pour l'installation d'une clôture de 2 mètres de hauteur dans la marge avant de son terrain, alors que l'article 42.1 de notre règlement de zonage autorise une hauteur maximale de 1,0 mètre en cour avant ce qui représente, une dérogation mineure de 1,0 mètre d'excédant ;

CONSIDÉRANT que la présente demande ne portera pas préjudice à la vue des voisins immédiats ;

CONSIDÉRANT que la propriété est entourée de la rivière, d'arbres et d'un terrain vacant ;

CONSIDÉRANT que cette clôture sera installée à l'intérieur des limites du terrain, tout comme l'exige notre règlement de zonage ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de notre Comité consultatif d'urbanisme par le dépôt de leur résolution #152-2012 aux membres de ce conseil ;

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont reçu tous les documents nécessaires à l'étude de ce dossier et affirment avoir pris connaissance de cette demande ;

2012-05-124

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte de la recommandation *FAVORABLE* du comité d'urbanisme de la municipalité de Pierreville et d'accepter de ce fait, la demande de dérogation mineure déposée par madame Marie-France David visant l'installation d'une clôture de deux (2) mètres dans la marge avant de son terrain, du 23, rue Daneau dans le secteur Notre-Dame ;

29. FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – Adoption du projet de loi no. 14

CONSIDÉRANT que, le 12 mai 2011, M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi no. 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable ;

CONSIDÉRANT que les préoccupations les plus souvent soulevées par les municipalités au cours des dernières années portent sur la prépondérance des activités minières sur les autres usages du territoire et sur l'absence de redevances au niveau local ;

CONSIDÉRANT que la Fédération Québécoise des Municipalités a présenté son mémoire à la commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 23 août dernier ;

CONSIDÉRANT que le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la Fédération Québécoise des Municipalités sans pour autant abolir la préséance du développement minier sur l'aménagement du territoire ;

CONSIDÉRANT que le projet de loi no.14 visant à modifier la Loi sur les mines propose de nouveaux pouvoirs aux municipalités dans les périmètres urbains, les secteurs résidentiels incompatibles avec le développement minier et ceux à vocation récréotouristique ou de villégiature ;

CONSIDÉRANT que, lors de la séance du conseil d'administration le 4 avril dernier, les administrateurs ont décidé de mobiliser les membres de la Fédération Québécoise des Municipalités sur l'adoption du projet de loi no.14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable ;

2012-05-125

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*

Appuyé par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander au gouvernement du Québec d'adopter, dans les plus brefs délais, le projet de loi no.14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, qui comprend plusieurs avancées significatives par rapport à l'ancienne législation ;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, à Mme Martine

Ouellette, députée de Vachon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de mines et de gaz de schiste, à M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Amir Khadir, député de Mercier, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et à M. Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités.

30. JEUX DU QUÉBEC – Hiver 2015 – Appui à la candidature de Drummondville

CONSIDÉRANT que la venue, à l'hiver 2015 de la Finale des Jeux du Québec à Drummondville dans la région du Centre-du-Québec représente à nos yeux une occasion extraordinaire, permettant à notre jeunesse de se lier d'amitié, de coopérer, de fraterniser et également de connaître des jeunes des autres régions du Québec, pendant les dix (10) jours de ce grand événement sportif typiquement québécois ;

CONSIDÉRANT que cet événement permettra de promouvoir l'activité physique et les saines habitudes de vie auprès des citoyens de tous les âges et de mettre en valeur la culture de l'endroit, son patrimoine, ses institutions et ses artistes ;

2012-05-126

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pierreville, de concert avec le milieu organisateur, la région et le sport fédéré, en conformité avec les modalités entendus aux Jeux du Québec, s'engagent à :

APPUYER la Ville de Drummondville dans ses démarches pour l'obtention de la 50^{ème} Finale des Jeux du Québec d'hiver 2015 ;

PROMOUVOIR la Finale des Jeux du Québec – Hiver 2015. C'est-à-dire informer ses citoyens de la programmation de la Finale des Jeux du Québec.

31. CHALLENGE 255 – Autorisation de dévier la circulation – route 132

CONSIDÉRANT la demande reçue du Challenge 255 de Baie-du-Febvre, le 24 avril dernier demandant l'autorisation de dévier la circulation du 17 août, 13h au 19 août, 19h ;

2012-05-127

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*
Appuyé par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la déviation de la route 132 durant le Challenge 255 ;

QUE la déviation de la circulation se fera à partir de la route de la Grande Ligne pour rejoindre la route 255 en empruntant le chemin du Pays Brûlé ;

QUE des panneaux de signalisation seront installés afin de bien informer les conducteurs ;

QUE ces panneaux devront être enlevés le 19 août à 19h.

32. DÉPART JEUNESSE – Appui financier

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière reçue de la part de Départ Jeunesse, un organisme qui s'implique auprès des jeunes contrevenants et propose une démarche qui repose sur la notion de réparation des torts causés afin de favoriser la responsabilisation des adolescents concernés ;

CONSIDÉRANT que Départ Jeunesse offre aussi un service de prévention en milieu scolaire ;

CONSIDÉRANT les préoccupations de la municipalité en matière de vandalisme et en ce qui concerne tout autre méfait pouvant causer préjudices aux biens d'autrui ou aux personnes ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a eu recours aux services de Départ Jeunesse pour l'aider à effectuer le suivi d'actes de vandalisme ;

2012-05-128

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un déboursé de 100\$ à Départ Jeunesse à titre de soutien financier pour l'année 2012.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Subvention organismes- Divers » 02 701 90 990*

33. CHEVALIERS DE COLOMB DE PIERREVILLE – Demande d'aide financière – Fête nationale des québécois

CONSIDÉRANT la demande de participation financière reçue des Chevaliers de Colomb de Pierreville en prévision de la tenue des festivités entourant la Fête nationale des québécois, dans le but de défrayer les coûts des services de sécurité ;

2012-05-129

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de verser une aide financière au montant de 1 000\$ à l'organisme des *CHEVALIERS DE COLOMB DE PIERREVILLE*, conditionnelle à ce qu'une agence de sécurité reconnue soit sur place tout au long des activités afin de surveiller nos installations ;

QU'une première tranche de 500\$ soit versée avant les festivités et que la seconde et dernière tranche soit versée après l'événement.

*Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Subvention organismes- Divers » 02 701 90 990*

34. RELAIS POUR LA VIE de St-François-du-Lac – Demande de commandite

CONSIDÉRANT la demande reçue du Relais pour la vie de St-François-du-Lac sollicitant un appui financier ;

CONSIDÉRANT que les fonds recueillis aident à faire avancer la recherche et offrir des services personnalisés en région aux personnes touchées par le cancer ;

2012-05-130

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser une aide financière de 150\$ pour le Relais pour la vie de St-François-du-Lac.

*Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Subvention organismes- Divers » 02 701 90 990*

35. HOMMAGE À CHANTALE BELLAMY – Autorisation de cadeau

CONSIDÉRANT que l'assemblée annuelle du Réseau Biblio aura lieu le 2 juin prochain à l'École nationale de police du Québec, à Nicolet ;

CONSIDÉRANT que durant cette journée, le Réseau Biblio honorera la coordonnatrice de notre bibliothèque J-L Précourt, madame Chantale Bellamy ;

2012-05-131

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'offrir à madame Chantale Bellamy, pour ses dix (10) ans de service comme responsable de la bibliothèque J-L Précourt un cadeau d'une valeur de 100\$.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « autres » - 02 190 00 999.

36. CIRCUIT VITALITÉ – Approbation du parcours

CONSIDÉRANT le parcours soumis par le Comité de développement local de Pierreville dans le cadre du projet circuit Vitalité qui sera instaurer sur le terrain des loisirs dans le secteur Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT que pour l'avancement du projet en titre, il faut l'accord des membres du conseil municipal ;

2012-05-132

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le parcours pour l'installation des bancs d'exercices dans le cadre du projet circuit Vitalité dans le secteur Notre-Dame, tel que présenté et déposé aux membres de ce conseil et faisant partie intégrante de la présente résolution.

37. ASSOCIATION DES PÊCHEURS DU LAC ST-PIERRE – Demande de commandite

CONSIDÉRANT que l'A.P.L.S.P. (Association des Pêcheurs du Lac St-Pierre) nous a fait une demande pour l'utilisation gratuite de la grande salle du centre communautaire pour la tenue de leur assemblée générale de fondation le 15 mai prochain à 19h30 ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville est très sensible à cette cause ;

2012-05-133

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer une commandite de 200 \$ pour compenser la location de la salle par l'A.P.L.S.P.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention organismes- Divers » 02 701 90 990

38. POMPE à la RÉGIE I.A.E.P. du BAS-ST-FRANÇOIS – Autorisation de réparation

CONSIDÉRANT le bris d'une pompe installée lors de nos travaux d'assainissement des eaux usées à la Régie Intermunicipale d'Alimentation en Eau Potable du Bas-St-François ;

CONSIDÉRANT que cette pompe est sous la responsabilité de la Municipalité de Pierreville ;

2012-05-134

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la réparation de cette pompe chez *POMPES INDUSTRIELLES LAUNIER inc*, au montant de 2 058 \$ (taxes en sus).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « entretien – équipements-assainissement » - 02 414 10 526.

39. PERMIS DE CONSTRUCTION EMIS

01. *Chevaliers de Colomb, 47-49, rue Maurault.....Rénovation résidentielle*
02. *Charles Bérard, 103, rang Petit-Bois.....Rénovation résidentielle*
03. *Réal Fournier, 191, rue Charland.....Agrandissement résidentiel*
04. *Pierre Fleurent, 31, rang St-Joseph.....Rénovation résidentielle*

05. Marco Allard, 43, rang St-Joseph.....Rénovation résidentielle
06. Laurier Poissant, 104, rang de l'Île.....Rénovation résidentielle
07. Julie Durand, 96, rue Georges.....Rénovation résidentielle
08. France Gill, 70-72, rue Hector.....Agrandissement résidentiel
09. Jean-Guy Gamelin, 101, rue Georges.....Rénovation résidentielle
10. Gaston Desmarais, 360, rang chenel Tardif.....Démolition d'une construction
11. Michel Gamelin, 27, rang St-Joseph.....Construction garage
12. Mélanie Cartier, 39, rue Maurault.....Rénovation résidentielle
13. Louise Meunier, 62, chemin de la Coulée.....Rénovation résidentielle
14. Isabelle Poudrier, 382, rang du chenel Tardif.....Rénovation résidentielle
15. Sylvain Houle, 15-A, rang Petit-Bois.....Installation d'une piscine
16. Danielle Gamelin, 41-A, rang St-JosephConstruction d'un garage
17. Claude Vachon, 167, rang chenel Tardif.....Rénovation résidentielle
18. Yannick Loyer, 45, rue Daneau.....Installation d'une remise
19. Jocelyn Guillemette, 19 rang de l'Île.....Construction d'un garage
20. Maryse Bellefeuille, 100, rue Georges.....Rénovation résidentielle
21. Gilles Bussièrès, rue Principale.....Changement d'usage
22. Pierre-Olivier Durand, 50, Haut-de-la-rivière.....Rénovation résidentielle
23. Alain Beaulac, 375, Haut-de-la-rivière.....Construction d'une remise
24. Guy Descheneaux, 5-5A, rue Côte de l'Église.....Rénovation résidentielle
25. Germain Gamelin, 35, rue Lt-Gouv-Paul-Comtois.....Remplacement d'une remise
26. Rachel Noël, 200, rang chenel Tardif.....Démolition d'une construction
27. Serge Jutras, 10, chemin des Pins.....Dérogation mineure
28. Marie-France David, 23, rue Daneau.....Dérogation mineure

40. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 30 AVRIL 2012

La secrétaire d'assemblée dépose les états des revenus et des dépenses au 30 avril 2012 de la municipalité de Pierreville.

41. VARIA:

Aucun point à discuter, nous poursuivons donc l'ordre du jour.

42. DOCUMENTS DÉPOSÉS

01. ACTION BÉNÉVOLE – Carte de remerciements ;
02. CENTRE LUCIEN SHOONER – Lettre de remerciements ;
03. DÉPART JEUNESSE – Convocation assemblée annuelle du 7 juin 2012 ;
04. MRC NICOLET YAMASKA – Projet promotionnel des 30 ans de la MRC et adoption de l'horaire d'été et des vacances annuelles 2012 ;
05. MINISTÈRE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (MDDEP) – Précisions sur la Loi sur la qualité de l'environnement ;
06. MINISTÈRE RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE – Avis de dépôt de cadastre (dossier 995739) ;
07. MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) – Procédure pour demande d'accès à une route relevant du ministère des Transports, en vue de développement résidentiel, commercial ou industriel ;
08. MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ) – Rapport annuel 2011 ;
09. PAROISSE NOTRE DAME DES SEPT DOULEURS – Lettre de remerciements ;
10. RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST FRANÇOIS – Ristourne quote-part 27 578.10\$, mémo sur la radioactivité, rapport mensuel de mars et d'avril, rapport financier au 31 décembre 2011.

43. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Madame Jeannine Descoteaux, messieurs Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté durant le mois.

44. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le seconde période de questions débute à 21h07 et se termine à 21h25.

45. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2012-05-135

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée 21h25.

André Descôteaux, maire

*Micheline C. Laforce, directrice générale /
secrétaire-trésorière*